

PROJET DE TERRITOIRE

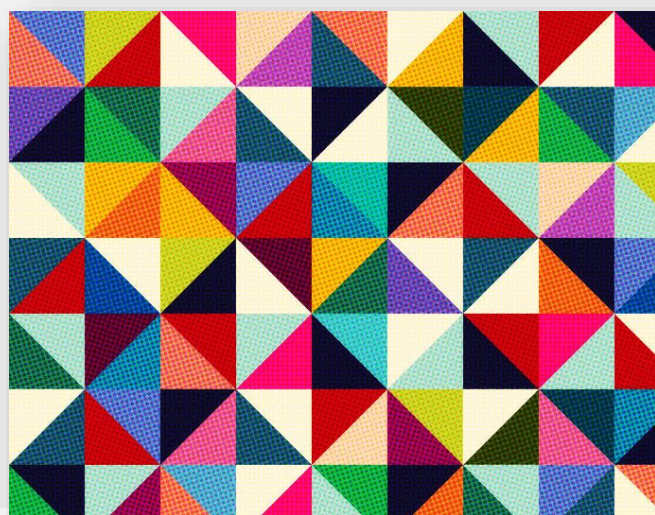
La coopération territoriale en faveur d'une transition écologique et solidaire

STRATEGIE 2021-2027 | SYNTHÈSE

Novembre 2021

Sous la coordination de :
Laurent Panifous, Président

Ecriture collaborative au sein de l'équipe du PETR :
Anne-Paule Béïs, Chargée de mission coopérations européennes
Elisa Barbone, chargée de mission politiques territoriales
Sébastien Blazy, chargé de mission coopérations territoriales
Sabrina Da Silva, gestionnaire du programme européen LEADER
Camille Jarrot, coordonnatrice du programme européen LEADER
Yoann Picaronnie, directeur du PETR de l'Ariège



COHESION TERRITORIALE



Aménager l'espace public de manière éco-responsable en mettant au cœur les mobilités durables

#Habitat #Aménagement urbain #Paysages #Mobilité

ENVIRONNEMENT



Préserver notre capital naturel avec une attention particulière pour la ressource en eau

#Eau #Biodiversité #Ecosystèmes naturels #Continuités écologiques

ENERGIE



Devenir un territoire à énergie positive

#Energies renouvelables et locales #Sobriété énergétique #Lutte contre la précarité énergétique #Trame verte et bleue

COHESION SOCIALE



Favoriser de nouvelles solidarités pour une transition plus juste

#Habitat social #Insertion #Santé #Sport #Education-jeunesse #Culture

ALIMENTATION



Coordonner une politique alimentaire locale & durable

#Foncier agricole #Commation locale #Production locale #Filières durables #Respect de l'environnement #Reprise-transmission #Jeunes agriculteurs #Gouvernance locale

ECONOMIE



Participer à l'émergence d'une économie locale & durable en mettant au cœur la formation

#Attractivité #Tourisme nature #Innovation #Formation #ESS #Artisanat #Commerce de proximité #Economie circulaire

PARTICIPATION CITOYENNE



Innover dans nos façons de faire: la coopération au cœur de nos pratiques

#Participation citoyenne #Innovation sociale #Expérimentations

COHESION TERRITORIALE

#Habitat #Aménagement urbain #Paysages #Mobilité

Axe 1 Aménager l'espace public de manière éco-responsable en mettant au cœur les mobilités durables

CONTEXTE



Dynamiques démographiques & infrastructures

Il existe des inégalités territoriales très fortes entre les EPCI en matière d'évolution démographique mais aussi de structuration de la population. Les territoires du sud du PETR souffrent d'un déficit naturel que ne vient pas compenser un excédent migratoire ce dernier profitant essentiellement au nord du PETR. En conséquence, la part de la population jeune est beaucoup plus forte sur la CCPAP et dans une moindre mesure la CAPFV. A noter toutefois que l'augmentation du vieillissement de la population touche tous les territoires.

Il existe une très forte pression démographique sur le nord du territoire. La croissance démographique se fait en périphérie plutôt que dans le centre-ville invitant à réfléchir aux problématiques liées à l'étalement urbain et à l'occupation des sols, et à la rénovation des centres-urbains.

Autre fait majeur à prendre en compte : la transformation de la typologie des ménages. Le vieillissement de la population s'accompagne d'une augmentation significative des personnes seules et des couples sans enfants. Cette transformation sociale n'est pas sans conséquences à l'heure de réfléchir aux nouvelles politiques en matière d'habitat, de mobilité ou de services à la personne.

Enfin, si les dynamiques migratoires liées à l'installation de nouvelles populations accentuent la fracture territoriale entre le Nord et le Sud du territoire, il est important de retenir qu'il existe également une autre fracture territoriale transversale liée aux migrations quotidiennes. Il s'agit de la fracture territoriale entre les bassins d'emploi les plus dynamiques situés le long de la RN 20 et les territoires périphériques générant des flux de mobilité quotidienne importants sans que les infrastructures de communication ne soient parfaitement préparées à de tels flux.

Portrait de territoire
« Dynamiques démographiques & infrastructures »

[En savoir+](#)

Infographie
« Cohésion territoriale »

[En savoir+](#)

Mobilité(s)

Les transports routiers sont la première source d'émission de Gaz à effets de serre (GES) et le premier secteur de consommation énergétique du territoire. Le secteur des transports est également la première cause de pollution sonore sur le territoire et notamment lors des traversées des centres-bourgs. A ces nuisances s'ajoutent des problèmes de sécurité publique (accidents de la circulation, vitesse, stationnements) et de continuité écologique. Ce faisant, les déplacements en véhicules motorisés imposent aux collectivités publiques des aménagements très coûteux de la voie publique : parkings, routes, ponts, ronds-points, signalétique...

Dans le même temps, le recours à la voiture personnelle n'a jamais été aussi important au cours des dix dernières années. Plus de 80% des déplacements quotidiens sont réalisés en voiture et plus des 3/4 des conducteurs voyagent seuls. Plus de 95% de ces trajets se font sur des distances de moins de 20 km et 43% font moins de 1km. Autrement dit, le report modal de ces trajets sur des déplacements doux (marche à pied, vélo) ou en commun (transports publics, covoiturage) est un enjeu extrêmement fort pour limiter le recours à la voiture personnelle.

Mettre fin à l'auto-solisme est devenu un enjeu prioritaire de nos territoires qui connaissent un étalement urbain sans précédent alors que les centres-bourgs se vident. Résoudre la problématique de l'auto-solisme se situe à la rencontre de plusieurs enjeux territoriaux :

- Nouvelles formes d'habitat
- Nouvelles formes de travail
- Economie, commerce et services de proximité
- Lutte contre l'isolement social

Portrait de territoire
« Mobilités »

[En savoir+](#)

Infographie
« Mobilité »

[En savoir+](#)

TENDANCES

TENDANCES	à poursuivre	à accélérer	à inverser
Accueil de nouvelles populations en prévenant les phénomènes d'artificialisation des sols			
Aménagement durable des centres-bourgs pour renforcer les pôles intermédiaires et contribuer à l'équilibre territorial			
Accompagnement du vieillissement de la population en diversifiant les infrastructures de communication			
Rétablissement de l'équilibre démographique et économique du territoire			
Adaptation de l'habitat aux évolutions sociales : vieillissement, réduction de la cellule familiale			
Diversification des infrastructures de communication pour rééquilibrer les flux de mobilité intra-territoriaux			
L'extension en périphérie de l'habitat et des zones d'activité économique			
La progression rapide de l'urbanisation			

TENDANCES	à poursuivre	à accélérer	à inverser
Un réseau viaire performant qui relie les polarités du territoire			
Une bonne accessibilité depuis la Métropole toulousaine			
Des corridors de déplacement à aménager clairement identifiés			
Des initiatives publiques pour développer des mobilités alternatives à la voiture			
Le développement des nouvelles mobilités notamment des nouvelles formes de covoiturage			
Des pôles d'échanges multimodaux qui peuvent servir de support pour structurer l'intermodalité			
S'appuyer sur les réseaux de vélo-route ou de voies vertes pour développer un réseau cyclable au quotidien			
Une gouvernance émiétée de la politique cyclable qui constitue un frein à une stratégie vélo ambitieuse			

L'insuffisante prise en compte des modes actifs dans les développements urbains récents			
Un développement urbain diffus qui rallonge les distances et favorise le recours à la voiture			
Une population captive en zones isolées et non pourvues de services			
Des offres de transports en commun peu développées et peu lisibles			
Des zones d'activité créées à l'écart des zones urbaines et mal desservies par les transports en commun			
Le déclin des villes au profit des périphéries			
Une pratique hégémonique de la voiture très ancrée			
Une précarisation de la mobilité pour une part croissante de la population			

ENJEUX DE DEVELOPPEMENT | [Télécharger la maquette](#)

1.1	Repenser les manières d'habiter et de vivre les centres-bourgs: viser des formes urbaines différentes	#Habitat #Aménagement urbain
1.2	Aménager, sécuriser et entretenir les espaces publics de manière durable et éco-responsable	#Paysages
1.3	Repenser les mobilités du quotidien aux différentes échelles de vie (quartiers, bassins de vie, bassins d'emploi)	#Mobilité

INDICATEURS

INDICATEURS PAR EPCI	Bien	Acceptable	Faible
Taux d'évolution annuel migratoire			
Densité territoriale			
Indice de jeunesse du territoire	< 100	80-100	< 80

Taux de couverture numérique	> 80%	60%-80%	< 60%
Temps moyen d'accès aux gares	< 15 minutes	15 minutes	> 15 minutes
Trajets quotidien domicile-travail en mobilités douces et/ou transports publics	< 50%	30%-50%	> 30%
Déplacements de moins de 1 km en mobilités douces et/ou transports publics	< 90 %	70%-90%	> 70%
Diminution du taux d'évolution de la part d'artificialisation des sols	< 2.6%	2.6%	> 2.6%
Diminution du nombre d'hectares annuel d'urbanisation des sols	- 300 ha/an	300-500 ha/an	+ 500 ha/an
Diminution du nombre de logements par hectares artificialisés	< 30	15-30	< 15
Diminution du taux d'évolution annuel de l'artificialisation liée à l'activité économique	< 5 %	5-10%	> 10%

PROJETS

Intercommunalité	Porteur de projet	Projet	OS	Budget prévisionnel

COOPERATION TERRITORIALE

Dynamiques démographiques & infrastructures

Quelles coopérations territoriales pour accompagner au mieux le Nord du territoire dans sa politique d'accueil de nouveaux arrivants ?

Comment l'aider à lutter contre l'artificialisation des sols ?

Comment l'aider à désengorger les axes de communication ?

Comment aider le Sud du territoire à retrouver son attractivité ?

Les logements vacants du Sud peuvent-ils être attractifs pour les nouveaux arrivants ?

Des activités économiques du Nord pourraient-elles trouver les conditions de leur développement dans les territoires périphériques ?

Qu'est-ce qui fait l'attractivité du Nord du territoire pour les habitants et de l'axe de la RN20 pour les acteurs économiques ?

Comment développer ces facteurs d'attractivité sur d'autres territoires ?

Comment la coopération avec les métropoles de Toulouse et Barcelone peuvent aider le territoire à penser une nouvelle attractivité démographique et économique ?

Mobilité(s)

L'enjeu de la coopération territoriale en matière de mobilité se situe dans la capacité à fédérer et coordonner l'ensemble des acteurs autour d'une stratégie globale et concertée afin de favoriser l'intermodalité et l'interopérabilité sur le périmètre du PETR de l'Ariège.

Plusieurs objectifs de coopération territoriale peuvent être envisagés :

Coordonner un programme d'information, de formation, de sensibilisation et d'animation sur les mobilités douces, les mobilités partagées et solidaires

Coordonner la conception et l'animation d'outils de communication autour de l'offre de mobilité sur le territoire afin de faciliter l'intermodalité

Piloter des projets d'expérimentations autour des nouvelles mobilités

Explorer des innovations technologiques en faveur des mobilités durables

Etendre les documents de cadrage du SCOT aux EPCI du PETR situés hors périmètre du SCOT (harmoniser le PGD, le plan Vélo, la charte d'aménagement cyclable des centres-bourgs...)

ENVIRONNEMENT

#Eau #Biodiversité #Ecosystèmes naturels #Continuités écologiques

Axe 2 Préserver notre capital naturel avec une attention particulière pour la ressource en eau

CONTEXTE



Le PETR de l'Ariège est un territoire naturel préservé des impacts négatifs de l'activité humaine. De très nombreux espaces, spécifiquement en zones de montagne, bénéficient de mesures nationales et européennes de protection, de préservation et de valorisation des espèces naturelles animales et végétales. Fort de ce potentiel, le PNR des Pyrénées Ariégeoises travaille actuellement à la labellisation de son périmètre en Réserve de biosphère. Les réserves de biosphère sont des « sites désignés par les gouvernements nationaux et reconnus par l'UNESCO dans le cadre de son Programme sur l'Homme et la biosphère (MAB) pour promouvoir un développement durable basé sur les efforts combinés des communautés locales et s'appuyant sur des connaissances locales et scientifiques. (...) Ces sites ont pour propos de concilier conservation de la diversité naturelle et culturelle et développement économique et social. Elles permettent de tester et développer des approches novatrices de développement durable du niveau local au niveau international. » [UNESCO](#)

Mais le territoire doit faire face à de nombreux enjeux écologiques liés à l'implantation d'activités humaines dans un contexte d'urgence climatique et de détérioration des écosystèmes naturels. Les nouvelles façons d'habiter le territoire, en périphérie plutôt qu'en centre-bourg, en télétravail plutôt que dans les centres urbains, se traduisent par une consommation de plus en plus forte des espaces naturels et agricoles au détriment des activités humaines écologiques de production et de protection. Cette artificialisation des sols s'accompagne d'un étalement des distances accentuant la consommation énergétique des territoires, leur émission de gaz à effets de serre et rendant plus complexe la gestion environnementale des déchets, éloignant de fait l'atteinte des objectifs de développement durable à horizon 2030.

Portrait de territoire
« Transition écologique »

[En savoir+](#)

Infographie
« Transition écologique »

[En savoir+](#)

TENDANCES

TENDANCES	à poursuivre	à accélérer	à inverser
Des réservoirs de biodiversité boisés, ouverts, de plaine et de montagne			
Un patrimoine naturel de montagne protégé et entièrement recouvert de zones écologiques remarquables			
La prise en compte des phénomènes d'artificialisation des sols à travers les documents d'urbanisme			
Un important potentiel pour le développement de solutions fondées sur la nature afin de faire face au changement climatique			
Une fracture écologique le long de la RN20			
Un territoire de plaine insuffisamment protégé des impacts négatifs de l'activité humaine sur ses écosystèmes naturels			
Une plus grande vulnérabilité du territoire face au changement climatique (catastrophes naturelles)			

ENJEUX DE DEVELOPPEMENT | [Télécharger la maquette](#)

2.1	Protéger, partager et gérer de manière durable la ressource en eau	#Eau
2.2	Améliorer la connaissance et l'expertise scientifique sur les espèces et les espaces naturels	#Biodiversité
2.3	Préserver durablement les espaces naturels remarquables et ordinaires	#Ecosystèmes naturels #Continuité écologique

2.4

Favoriser l'appropriation des enjeux environnementaux par l'implication citoyenne

#Ecosystèmes naturels

INDICATEURS

INDICATEURS PAR EPCI	Bien	Acceptable	Faible

PROJETS

Intercommunalité	Porteur de projet	Projet	OS	Budget prévisionnel

COOPERATION TERRITORIALE

Les enjeux de transition écologique concernent l'ensemble des territoires du PETR de l'Ariège et des solutions concertées doivent être identifiées afin de garantir une continuité écologique et territoriale des stratégies de changement. Que le PETR dans le partage des bonnes

ENERGIE

#Energies renouvelables et locales

#Sobriété énergétique

#Lutte contre la précarité énergétique

#Trame verte et bleue

pratiques autour de la protection et de la préservation de la biodiversité ? L'analyse de l'impact des activités humaines sur les écosystèmes naturels ?

Axe 3 Devenir un territoire à énergie positive

CONTEXTE



Le PETR de l'Ariège est un territoire énergivore qui connaît une consommation énergétique par habitant anormalement élevée au regard de moyenne régionale et voit sa facture énergétique par habitant évoluer de manière inquiétante notamment sur la CC Haute Ariège qui présente le taux de logements énergivores et très énergivores le plus important. Rapporté aux données sociales révélant une paupérisation de la population locale et une très forte précarité énergétique sur le territoire, l'enjeu de sobriété énergétique est à la fois un enjeu environnemental et social.

Le PETR apparaît comme un territoire relativement autonome en matière d'énergie puisque 62.4% de sa consommation d'énergie provient de la production d'énergies renouvelables alors que seuls 22.3% de la consommation d'énergie à l'échelle régionale provient de la production d'énergies renouvelables. Cependant, cette part importante des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale a connu une chute significative entre 2014 et 2016 et se stabilise à la baisse depuis. Cette chute de la part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale rappelle la fragilité du secteur des énergies renouvelables sur le territoire, ce dernier dépendant à 75% de l'énergie hydraulique elle-même très vulnérable face aux épisodes de canicule et de sécheresse.

Les systèmes de chauffage sont les plus énergivores et les plus importants émetteurs de particules fines sur le territoire. Or, à ce jour, les quatre modes de chauffage que sont le bois, le pétrole, l'électricité et le gaz naturel sont utilisés de manière équivalente même si l'on observe une tendance à l'augmentation du recours à l'électricité et au bois, les deux modes de chauffage les moins polluants.

Le secteur résidentiel et le secteur des transports routiers sont les deux principaux consommateurs d'énergie sur le territoire à l'image de la situation régionale bien que cette proportion soit inversée.

Les types d'énergie utilisés depuis 2013 évoluent très peu et restent stables.

L'émission de GES est en constante augmentation sur le périmètre du PETR avec une progression rapide depuis 2015 pour atteindre le niveau de la moyenne régionale établi à 3.5 teqCO²/hab/an. Le transport routier est le principal responsable des GES sur le territoire avec 228 kteqCO². Cependant, des disparités territoriales fortes existent.

Portrait de territoire
« Transition écologique » [En savoir+](#)

Infographie
« Transition écologique » [En savoir+](#)

Portrait énergétique EDF
Par intercommunalité [En savoir+](#)

ENJEUX DE DEVELOPPEMENT | [Télécharger la maquette](#)

3.1	Développer les productions d'énergies renouvelables et locales	#Energies renouvelables
3.2	Promouvoir la sobriété énergétique notamment des bâtiments publics	#Sobriété énergétique #Lutte contre la précarité énergétique
3.3	Soutenir les territoires d'excellence de la transition énergétique et écologique - Territoires à Energies positives pour la croissance verte (Pamiers, Saverdun, Foix, Lavelanet) et territoires du SCOT engagés dans la Trame Verte et Bleue	#Trame verte et bleue

COOPERATION TERRITORIALE

Les enjeux de transition écologique concernent l'ensemble des territoires du PETR de l'Ariège et des solutions concertées doivent être identifiées afin de garantir une continuité écologique et territoriale des stratégies de changement. Que peut le PETR de l'Ariège à son échelle dans la prévention des déchets et leur valorisation via des stratégies d'économie circulaire ? Que peut le PETR dans la lutte contre l'artificialisation des sols et l'invention de nouvelles façons d'habiter et de vivre sur les territoires ? Que peut le PETR dans l'atteinte des objectifs de sobriété énergétique ?

COHESION SOCIALE

#Habitat social #Insertion #Santé #Sport #Education-jeunesse #Culture

Axe 4 Favoriser de nouvelles solidarités pour une transition plus juste

CONTEXTE



Cohésion sociale

Le PETR de l'Ariège accueille une population en grande vulnérabilité sociale. Tous les indicateurs de développement social à savoir les indicateurs de pauvreté, de revenus, de prestations sociales, de formation et de diplôme, d'emploi, confirment cette vulnérabilité et place le département dans son ensemble parmi les 15 départements des plus pauvres de France. Il s'agit d'une tendance structurelle inscrite depuis de nombreuses années et en progression continue, voire d'accélération depuis la crise du Covid-19. Elle touche plus fortement encore les publics déjà fragiles tels les jeunes et notamment les jeunes femmes, les personnes âgées, les personnes de plus de 55 ans, et les familles mono-parentales. Les indicateurs de précarité sociale atteignent des niveaux très importants dans les deux quartiers prioritaires de la ville que comptent Foix et Pamiers. Ces centres-villes cumulent par ailleurs d'autres problématiques liées à l'insalubrité des logements qui les rendent peu attractifs auprès des nouveaux arrivants qui leur préfèrent des maisons indépendantes au prix d'un mitage du territoire croissant.

A cette situation s'ajoute une politique de l'habitat parfois inadaptée aux besoins du territoire. Alors que le territoire compte un nombre de logements vacants et de résidences secondaires très fort au regard des moyennes régionales et nationales, la problématique du mal logement et de l'habitat indigne demeure profonde et croissante (cf. Programme Départemental pour l'Accès au Logement et à l'Hébergement des Plus Démunis (PDLHPD)). Le parc de logement social se révèle inadapté aux besoins des publics cibles du fait des transformations sociales à l'œuvre et se révèle par ailleurs insuffisant à répondre à la demande croissante.

Ces problématiques sont bien entendu prises en compte depuis de nombreuses années par les pouvoirs publics mais force est de constater que les résultats atteints ne suffisent pas à inverser la tendance qui se poursuit et s'accroît, générant un effet de structure négatif.

Un des défis pour les années à venir consiste donc à inverser cette inscription profonde de la population dans la vulnérabilité sociale et ce, aux travers de politiques d'insertion inclusives prenant en compte les différentes variables de la précarité et de l'isolement social : l'habitat, l'éducation, la culture, la santé, l'emploi.

Portrait de territoire
« Cohésion sociale et territoriale » [En savoir+](#)

Portrait de territoire
« Santé » [En savoir+](#)

Portrait de territoire
« Sport » [En savoir+](#)

Infographie
« Cohésion sociale » [En savoir+](#)

Infographie
« Santé » [En savoir+](#)

Infographie
« Sport » [En savoir+](#)

ENJEUX DE DEVELOPPEMENT | [Télécharger la maquette](#)

4.1	Proposer des solutions d'habitat adaptées pour les ménages aux besoins spécifiques	#Habitat
4.2	Proposer de nouvelles solutions d'insertion	#Insertion
4.3	Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé	#Santé
4.4	Faire du sport un outil d'inclusion sociale	#Sport
4.5	Développer des actions éducatives favorisant l'inclusion et la participation des jeunes dans la société	#Education
4.6	Culture : soutenir la création et l'inclusion des publics à travers des actions de médiation culturelle décentralisées et partenariales	#Culture

COOPERATION TERRITORIALE

Si les enjeux de lutte contre la précarité sociale et la pauvreté ont été pris en compte dans les deux contrats de ville de Foix et Pamiers qui présentent des taux de vulnérabilité sociale au-delà des moyennes intercommunales, elles-mêmes supérieures aux tendances régionales et nationales, pour autant la question sociale ne se limite pas à ces deux seules villes. Elle concerne de manière homogène l'ensemble des EPCI du territoire. Très souvent visible et concentrée en milieu urbain, la précarité sociale est le résultat de plusieurs facteurs et ne peut être résolue à la seule échelle communale. La commune ne peut supporter seule le coût financier des impacts négatifs de l'emploi, du mal-logement, de l'éducation, de l'habitat et de la santé. Des réponses territoriales collectives et solidaires doivent pouvoir être imaginées. De nombreuses expérimentations ont été recensées notamment dans la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté récemment évaluée. Des fondations mènent des expérimentations comme la Fondation des Apprentis d'Auteuil. Le programme ERASMUS+ 2021-2027 « Education des adultes » a concentré son budget de 26 milliards d'euros sur les publics ayant le moins d'opportunité et l'inclusion sociale. Des politiques publiques, des dispositifs financiers existent pour que la question sociale soit résolue en profondeur. Quel plan d'actions partagé pour favoriser l'insertion des publics en grande fragilité et en grande vulnérabilité sur les territoires du PETR ? Comment prendre en charge des problématiques jusque-là urbaines dans des territoires ruraux ? Quel partage d'expérience avec les villes dans la prise en charge de ces publics ?

La jeunesse apparaît au cœur des politiques sociales actuelles et à venir. L'enjeu de l'insertion des jeunes est très fort et les actions en matière de santé, de sport, d'éducation et de culture sont en ce sens fondamentales. Pourtant, il existe peu de connaissances, d'études, d'expérimentations et de schémas directeurs territoriaux sur ces thématiques croisées. Une analyse approfondie permettant de déboucher sur un plan territorial en faveur de la jeunesse pourrait constituer un premier point de départ à une coopération territoriale en matière d'inclusion sociale transversale (santé-sport-éducation-culture).

ALIMENTATION

#Foncier agricole #Consommation locale #Production locale #Filières durables #Respect de l'environnement #Reprise-transmission #Jeunes agriculteurs #Gouvernance locale

Axe 5 Coordonner une politique alimentaire locale & durable

CONTEXTE



Sur le PETR de l'Ariège, la surface agricole utile en diminution s'accompagne de formes d'exploitation plus petites. La SAU a fortement diminuée au cours des deux dernières décennies notamment dans les secteurs enclavés des zones de montagne alors qu'elle a connu une évolution positive autour de l'agglomération de Foix, qui fait figure d'exception au sein du PETR. Cette évolution négative s'est accompagnée d'une baisse continue du nombre d'exploitations agricoles entre 2000 et 2016 à l'image de la situation départementale, régionale et nationale pour atteindre en 2016, le nombre de 1312 exploitations agricoles soit 65% des exploitations agricoles ariégeoises. La structure des exploitations change également. Les moyennes et grandes exploitations du Nord du territoire, situées sur les intercommunalités des Portes Ariège Pyrénées, de l'Arize-Lèze et du Pays de Mirepoix, ont tendance à reculer, même si leur pourcentage d'évolution entre 2000 et 2010 reste relativement stable passant de 48% des exploitations totales en 2000 à 49% en 2010, leur densité géographique a fortement diminué en 10 ans. Des exploitations plus petites, des surfaces agricoles utiles qui se réduisent, des exploitants-agricoles plus jeunes, de moins de 40 ans dont 40% de femmes, s'installant en zones de montagne et contribuant au développement de l'agriculture biologique qui représente désormais 29% des exploitations locales, voici les principales tendances observables sur le territoire.

En termes de production et de pratiques agricoles locales, nous observons très peu d'évolution au cours des 20 dernières années. L'agriculture locale est essentiellement une agriculture d'élevage destinée à l'abattage et à la production de viande d'où l'importance des surfaces toujours en herbe sur le territoire. La production animale est dominée par l'élevage bovin et ovin même s'il est intéressant de noter une progression de l'élevage caprin et en revanche la quasi disparition de l'élevage porcin. La production laitière même si non dominante est une pratique agricole bien ancrée. Il s'agit essentiellement d'une production du lait de vache malgré une chute de production observable depuis les années 2000.

La production végétale des territoires d'Ariège se distinguent également par une faible diversité de l'offre au profit de la culture céréalière (blé et maïs). Une tendance qui n'évolue pas depuis 10 ans et qui reste très ancrée dans les pratiques agricoles locales. Une analyse plus approfondie permettrait de mieux analyser cette tendance par micro-territoire. Cependant, il est intéressant de noter quelques évolutions. Notamment, bien que non dominant, le maraîchage est marqué par une évolution importante en faveur de la production de légumes secs (monoculture marquée des lentilles et dans une moindre mesure des haricots secs et pois secs) depuis un peu moins de 10 ans. Les semences et plants divers ainsi que les légumes frais font partie des deux autres catégories de légumes produites dont la part tend à augmenter.

Cette première photographie de l'agriculture locale, qui reste à confirmer et à améliorer avec les témoignages d'acteurs et les analyses d'experts, laisse entrevoir une lente mais réelle évolution des pratiques agricoles ariégeoises en faveur d'exploitations plus réduites, tournées vers des pratiques écologiques moins intensives et sur des productions jusqu'à aujourd'hui relativement anecdotiques comme le maraîchage, les fruits, le lait de brebis ou le vin, et qui ouvre de nouvelles perspectives pour un système alimentaire territorial plus équilibré. Cette reconfiguration apparaît plus forte au Nord et à l'Est du territoire.

Portrait de territoire
« Alimentation »

[En savoir+](#)

Infographie
« Alimentation »

[En savoir+](#)

ENJEUX DE DEVELOPPEMENT | [Télécharger la maquette](#)

Favoriser l'autonomie alimentaire des territoires et des particuliers en renforçant le lien entre habitants et productions agricoles locales	#Production locale #Consommation locale
Structurer des filières alimentaires durables	#Filières alimentaires
Assurer la pérennité des exploitations, via la sécurisation du foncier, l'innovation dans la transition écologique, et la sécurisation des revenus	#Foncier agricole
Soutenir l'installation des jeunes agriculteurs	#Installation reprise-transmission
Réussir un projet alimentaire territorial fédérateur en faveur d'une alimentation locale durable, de qualité et inclusive	#Gourvenance locale

COOPERATION TERRITORIALE

Les caractéristiques naturelles du Nord et du Sud du PÉTR de l'Ariège se traduisent par des stratégies d'installation et de production agricoles différentes. Mais l'ensemble des territoires restent concernés par les enjeux de reprise-transmission, de transition écologique et d'accompagnement des nouveaux comportements alimentaires. Le PÉTR de l'Ariège à travers son projet alimentaire territorial a vocation à fédérer les acteurs autour de solutions concertées pour affronter ces enjeux. Sur les questions agricoles et alimentaires c'est donc à travers le PAT que la coopération territoriale sera organisée.

ECONOMIE

Attractivité #Tourisme nature #Innovation #Formation #ESS #Artisanat #Commerce de proximité #Economie circulaire

Axe 6 Participer à l'émergence d'une économie locale et durable

CONTEXTE



L'économie territoriale du PETR de l'Ariège est très proche des tendances nationales. Il s'agit d'une économie qui a connu une mutation profonde au cours des 50 dernières années passant d'une économie agraire et industrielle à une économie de services. Aujourd'hui la sphère présentielle représente plus de 60% des établissements actifs et près de 75% des effectifs salariés. Une réalité désormais bien ancrée et qui évolue peu : la répartition de l'emploi par secteurs économiques reste dominée par le secteur des services et notamment des services non marchands qui ont progressé de +7.3% au cours des dix dernières années. Le secteur de l'« Administration publique, enseignement, santé, action sociale » est ainsi devenu le premier employeur salarié du territoire, avec plus de 40% des effectifs salariés. L'économie locale devient très dépendante des subventions publiques et de moins en moins productrice de valeur. Néanmoins, cette tendance diffère légèrement de celle observée au niveau régional et national selon laquelle les services représentent une part encore plus importante des emplois. Le PETR de l'Ariège reste un territoire industrialisé avec 15.7 % des emplois en 2017 contre 10.2% en moyenne en Région, un pourcentage qui atteint plus de 20% si on inclut les emplois induits et indirects générés par le secteur de l'industrie.

L'importance encore prégnante du secteur de l'industrie ne saurait pour autant masquer les difficultés de ce secteur qui a subi diverses crises successives notamment dans les secteurs du textile et de la métallurgie. Aujourd'hui les principaux secteurs industriels demeurent la métallurgie, l'aéronautique et l'agro-alimentaire. Dans le cadre de la stratégie nationale de reconquête industrielle « Territoires d'industrie », le PETR de l'Ariège a élaboré un plan d'actions destiné à soutenir le secteur industriel autour de 4 axes : la formation, l'innovation, l'attractivité territoriale et l'expérimentation. Ces actions fondées sur un partenariat public-privé doivent permettre de renforcer une économie locale très dépendante de l'économie régionale et orientée autour de 3 piliers : l'aéronautique, l'agro-alimentaire et le tourisme.

La fragilité de l'économie locale se lit également au travers des indicateurs liés à l'emploi. A l'image de la situation nationale, 99% des entreprises du territoire sont des micro-entreprises, des TPE et des PME. En leur sein, la majorité sont des sociétés, mais il est important d'observer qu'une part de plus

en plus importante, 30% au cours de ces dernières années, sont des créations de micro-entreprises, sans salariés, et sans capitaux. Cette montée en puissance du micro-entrepreneuriat correspond pour partie aux politiques nationales de l'emploi qui poussent les demandeurs d'emploi à créer leur propre travail, leur propre entreprise. Ces formes d'emploi demeurent fragiles et nécessitent un accompagnement fort au démarrage de l'activité au cours des cinq premières années.

Il s'agit d'une réponse face à la réduction de l'emploi salarié (-2.79%) au bénéfice de l'emploi non salarié (+14.56%) et face à la précarité des emplois proposés sur le territoire. Plus de 50% des emplois proposés par Pôle Emploi sont des contrats inférieurs à 6 mois.

Cette mutation des formes de travail, du salariat vers le micro-entrepreneuriat, s'accompagne d'une autre mutation autour de l'emploi : une évolution du taux d'emploi négative et la baisse du nombre de diplômés, amenant les entreprises à recruter à l'extérieur du territoire alors même que le taux de chômage sur le PETR de l'Ariège est parmi les dix plus élevés de France et que la population active augmente. Dans le même temps, l'indice de concentration de l'emploi montre que 3.6% des actifs ayant un travail exerce leur profession en dehors du territoire. Les questions de la formation, de la gestion des compétences et des emplois et du travail à distance des actifs hors territoire, qui n'ont pas été étudiées ici, apparaissent comme un enjeu fort du territoire pour améliorer et stabiliser la situation de l'emploi de la population locale. Et ce d'autant plus que les stratégies de reprise-transmission, notamment dans l'artisanat et l'agriculture, concernent une part importante des salariés et entrepreneurs agricoles. La valorisation des savoir-faire locaux contribue de cette même stratégie.

Le secteur du tourisme est le troisième pilier économique du territoire. Il représente à lui seul 6% des effectifs salariés. Bien que structurant pour l'économie locale, ce secteur demeure néanmoins fragile car très dépendant des facteurs extérieurs et notamment du changement climatique pour sa saison hivernale. 85% de sa clientèle est française attirée par le cadre naturel et les sites culturels historiques. Le tourisme sportif occupe une place de plus en plus importante. Au regard des indicateurs de fréquentation, du profil des visiteurs et des nécessaires adaptations au changement climatique, la question de l'innovation, de la créativité et de la qualité de ses structures d'accueil, notamment d'hébergements, est au cœur des transformations futures de ce secteur d'activité.

L'agriculture qui représente 3.8% des emplois salariés n'a pas été étudiée ici. Elle fait l'objet d'une analyse spécifique dans une section antérieure.

Portrait de territoire
« Economie »

[En savoir+](#)

Infographie
« Economie »

[En savoir+](#)

ENJEUX DE DEVELOPPEMENT | [Télécharger la maquette](#)

6.1	Poursuivre la structuration territoriale de l'immobilier d'entreprises	#Attractivité
6.2	Développer un tourisme vert, résilient et durable	#Tourisme nature
6.3	Territoires d'industrie: attirer, innover, recruter, simplifier	#Innovation
6.4	Faire connaître et reconnaître l'Economie sociale et solidaire	#ESS
6.5	Soutenir l'artisanat et le commerce de proximité	#Artisanat #Commerce local
6.6	Soutenir et encourager le développement territorial de l'économie circulaire	#Economie circulaire

COOPERATION TERRITORIALE

Quelles coopérations territoriales pour améliorer la formation de la population locale ? Pour transmettre les savoir-faire ? Pour accompagner les micro-entrepreneurs vers une activité économique stable et sécurisée, productrice de valeur ? Pour garantir le maintien d'une économie de service notamment non marchand dans le domaine de la santé, du social, de l'enseignement ?.....

ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT DE MODELE

#Participation citoyenne #Innovation sociale #Expérimentations

Axe 7 Innover dans nos façons de faire : la coopération au cœur de nos pratiques

CONTEXTE



Le PETER de l'Ariège est un échelon administratif encouragé par la Région Occitanie pour permettre la mise en place de sa politique de contractualisation territoriale. Dès l'origine, le PETER se trouve contraint de limiter ses missions à celles d'un organe administratif et financier destiné à faciliter l'instruction des dossiers de demande de subvention des territoires par les différentes institutions.

Surtout, le PETER n'a pu remplir ses missions de développement stratégique territorial notamment autour de deux axes fondamentaux : la coopération territoriale et la transition. Deux enjeux majeurs identifiés en tant que tels dans les deux programmes stratégiques LEADER, et dont les porteurs de projets ont eu du mal à se saisir.

Les raisons de l'absence de projets de coopération et de projets de la transition sont les mêmes. Ces deux enjeux sont étroitement liés car on ne peut répondre aux défis de la transition sans mettre en place de stratégies de coopération, on ne peut répondre à l'urgence écologique sans mettre en place des stratégies transversales de développement, sans croiser les regards sur les impacts, sans continuité entre les territoires.

Autrement dit, accompagner des stratégies de territoires autour de la coopération et de la transition, c'est accompagner de nouvelles façons de travailler et de concevoir les projets. La coopération c'est le nouveau paradigme des formes de travail du développement territorial. La transition, l'urgence écologique, c'est l'enjeu politique majeur de la future programmation nationale et européenne.

Or, les deux imposent expérimentation et innovation. Faire évoluer un système social, économique, culturel, énergétique, vers un ou des autre(s) modèle(s) suppose de croiser des expérimentations, d'échanger des bonnes pratiques, de tester, de bénéficier d'espaces de recherche et d'innovation, de soutiens financiers, de s'inscrire dans le temps long et l'itération.

Au-delà des simples limites administratives du PETER, PNR, SCOT, GAL ou intercommunalités, il convient de mettre en place un plan stratégique d'innovation et d'expérimentation territoriales sur la période 2021-2027 afin de faciliter et d'aider au financement de projets de coopérations territoriales autour des enjeux de la transition.

C'est au niveau local que s'expérimente le développement au quotidien. L'ensemble de ce travail d'études, de recherche et d'expérimentation, doit donc se traduire concrètement par des actions sur le territoire sans attendre les résultats de ces démarches (d'où le concept de recherche-action, la recherche par le faire).

ENJEUX DE DEVELOPPEMENT | [Télécharger la maquette](#)

7.1	Piloter des innovations & expérimentations territoriales en lien avec les thématiques du projet de territoire	
7.6	Encourager et accompagner les initiatives citoyennes	
7.3	Faciliter le développement et le recours aux nouvelles formes de travail numériques et collaboratives	

COOPERATION TERRITORIALE

Pour répondre à l'ensemble de ces enjeux, il nous semble important que le PETER joue un rôle de facilitateur, de médiateur, entre l'ensemble des dispositifs existants, des ressources et leur opérationnalité sur les territoires locaux. Par là-même, il doit se situer au cœur d'un réseau d'acteurs au sein duquel chacun partage ses connaissances et compétences afin de gagner en efficacité dans la mise en œuvre opérationnelle d'actions de transition.

Nous proposons que le PETER joue lui-même le rôle de Tiers-Lieu d'innovation territoriale, entendu comme un carrefour des initiatives publiques à l'image du schéma ci-après.

Schéma
« Tiers-lieu innovation territoriale » [En savoir+](#)